ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2011-33 du 22 février 2011 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale des stupéfiants et des psychotropes

NOR : *ETSM1130170S*

La directrice générale par intérim de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R. 5132-103 à R. 5132-111 et D. 5321-7 et suivants,

Décide :

Article 1er

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées experts auprès de la commission mentionnée à l'article R. 5132-103 susvisé, au titre de l'année 2011 :

M. AUTHIER (Nicolas).
Mme BOUCHER (Alexandra).
M. COQUEREL (Antoine).
Mme DAVELUY (Amélie).
Mme DEHEUL (Sylvie).
Mme DJEZZAR (Samira).
Mme FRAUGER-OUSSET (Élisabeth).
Mme GIBAJA (Valérie).
Mme HARAMBURU (Françoise).
M. KAHN (Jean-Pierre).
M. LE BOISSELIER (Reynald).
Mme MICALLEF-ROLL (Joëlle).
Mme PERAULT-POCHAT (Marie-Christine).
Mme PEYRIERE (Hélène).
Mme ROUSSIN (Anne).
Mme SEC (Isabelle).
Mme VIGNEAU-VICTORRI (Caroline).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 22 février 2011.

La directrice générale par intérim,
F. Bartoli